



Association pour la Sauvegarde du Val d'Allier

RAPPORT D'ACTIVITE 2009 ET ORIENTATIONS 2010

L'année 2008 avait été caractérisée par de nombreuses avancées dans les différents domaines d'action d'Allier Sauvage, mais par peu de concrétisations. Au contraire, 2009 aura vu l'aboutissement positif de quelques-unes de ces actions, en même temps qu'un ralentissement de différente nature pour d'autres.

Parmi ces dernières, on pourra regretter par exemple que la démarche d'élaboration du SAGE Allier Aval soit stoppée depuis un an et que ce retard prive l'Allier de décisions significatives pour la progression de sa préservation et de sa mise en valeur.

Il est bien dommage aussi que la démarche de concertation avec les collectivités pour la recherche d'un projet de développement durable de la partie aval du Val d'Allier n'ait pu progresser, à partir du début d'entente que nous avons suscitée entre les communes riveraines et les trois conseillers généraux locaux des départements concernés (Allier, Cher, Nièvre).

En revanche, nous pouvons nous féliciter que le Schéma de Développement Durable de la rivière Allier, adopté en juin 2009 par l'Assemblée du Conseil Régional d'Auvergne, reprenne plusieurs des propositions initiées ou soutenues par Allier Sauvage : étude d'opportunité d'un Observatoire de l'Allier, évaluation des impacts des activités de loisirs de pleine nature, réflexion sur une gouvernance adaptée à l'échelle de la rivière.

De même, nos travaux menés avec l'université Blaise Pascal sur l'évaluation des pressions exercées par les sports et loisirs de nature sur l'Allier ont abouti à des premiers résultats convaincants : la méthode mise au point pour l'observation des traces laissées en fin de saison estivale est de nature à éclairer de futures concertations sur le sujet et à fournir aux collectivités et acteurs gestionnaires du territoire fluvial des outils d'aide à la décision et d'évaluation de leurs actions.

Mais le véritable enjeu des années à venir réside certainement dans l'organisation d'une gouvernance adaptée à la globalité des enjeux de gestion de l'Allier et cela en fonction de l'évolution du contexte national: réforme de l'organisation territoriale, transfert du Domaine Public Fluvial aux collectivités territoriales, hypothèse d'un nouveau Parc Naturel National...

Allier Sauvage est appelée à s'impliquer fortement dans la concertation inter-associative qui alimentera cette révolution culturelle, en particulier dans le cadres des Assises pour une Loire Vivante, dont la relance récente est de bonne augure.

➤ **La situation d'Allier Sauvage pour 2010 :**

Avec plus de quatre vingt personnes membres de l'association (ni collectivités, institutions ou autres associations), Allier Sauvage confirme aujourd'hui la légitimité de ses objectifs : défendre l'unicité de l'Allier pour le bénéfice premier de ses riverains et promouvoir sa richesse exceptionnelle dans une relation équilibrée entre son caractère sauvage et une activité humaine intégrée.

Sa crédibilité est acquise auprès des institutions publiques, dont certaines n'ont pas hésité à lui accorder leur contribution financière pour la réalisation des études conduites avec l'université (Etablissement Public Loire et Conseil Régional d'Auvergne).

L'association reste bien sûr indépendante, ses charges de fonctionnement étant couvertes par les cotisations de ses membres.

C'est pourquoi, après trois ans d'activité depuis sa création en 2006, Allier Sauvage a sollicité en 2009 auprès de l'Etat son agrément au titre des associations de défense de l'environnement. Pour

bénéficiaire de cet agrément à l'échelle de l'ensemble du cours de l'Allier, la demande a été effectuée au niveau interrégional et requiert l'avis des préfets de tous les départements concernés, monsieur le Préfet de l'Allier nous ayant déjà fait part de son avis favorable.

Au niveau du partenariat inter-associatif, l'année 2010 sera marquée par une nouvelle avancée dans nos engagements :

- Au sein des Assises Loire Vivante que le président de S.O.S. Loire Vivante, Roberto Epple a entrepris de réactiver dans la perspective d'un bilan intermédiaire du Plan Loire 2007/2013 et de la préparation d'un prochain Plan Loire Grandeur Nature 2014/2020. Parmi les quelques 150 associations que regroupent ces Assises, Allier Sauvage a confirmé le rôle moteur qu'elle entend jouer sur l'Allier en collaboration effective avec les autres associations plus spécifiquement concernées par cette partie du bassin ligérien. Une première rencontre portant sur le secteur sources et gorges a eu lieu le 26 mars 2010 à Lempdes, au cours de laquelle les points de vue d'Allier Sauvage ont été présentés.

- En relation avec la FRANE (Fédération Régionale des Associations de Nature et d'Environnement) à laquelle nous avons choisi de ne pas adhérer pour le moment, afin de rester présents à ses côtés dans les instances officielles de concertation relatives à la rivière Allier, plutôt que d'y être représentés par celle-ci. Une rencontre entre nos deux bureaux le 21 janvier 2010 a permis de poser les bases d'un échange objectif permettant de préciser nos positions communes sur différents sujets.

Il a ainsi été décidé conjointement de s'interpeller dès qu'un problème urgent surgit, d'harmoniser nos positions avant chaque réunion institutionnelle et de travailler en commun sur certaines thématiques : crues, carrières, projets routiers, sports de pleine nature, agriculture...

➤ **Le Schéma Régional de Développement Durable de la Rivière Allier :**

Sous l'instigation de son vice-président efficace, Lionel Roucan, la Région Auvergne a élaboré un document qui, sans avoir le caractère stratégique global que son titre laissait espérer, représente néanmoins un ambitieux programme d'engagements et d'actions. Ce programme a été approuvé à l'unanimité par l'Assemblée du Conseil Régional d'Auvergne le 29 juin 2009.

Ayant activement participé aux réunions de concertation qui l'ont alimenté, nous pouvons être satisfaits d'y voir reprises plusieurs de nos propositions :

Action n° 4 : Etude d'opportunité d'un observatoire de la rivière Allier

Action n° 24 : Evaluation des impacts des sports et loisirs de nature sur la rivière Allier en mise en place d'une charte d'adhésion aux bonnes pratiques

Action n° 27 : Réflexion concernant la création d'une organisation territoriale spécifique sur le bassin versant de l'Allier

Au lendemain des élections régionales de mars 2010, il s'agit maintenant de soutenir la concrétisation de ce programme et en particulier d'obtenir que soit engagée au plus tôt l'étude d'opportunité de l'Observatoire de l'Allier, dont nous défendons le principe depuis trois ans. La concertation à mener sur le sujet entre tous les acteurs et gestionnaires de l'axe Allier devrait en même temps faire avancer la question de l'organisation de la gouvernance, qui nous semble tout aussi fondamentale.

Nul doute que la désignation dans la nouvelle équipe Régionale de Christian Bouchardy, par ailleurs membre d'Allier Sauvage dès sa création, comme vice-président chargé de l'Environnement en même temps que celle de Lionel Roucan comme vice-président en charge du Développement Durable, soient en faveur de ces évolutions.

Le Schéma Régional de Développement Durable de la Rivière Allier est accessible à la rubrique « démarches partenariales » sur le site de l'association www.alliersauvage.org

➤ **Les pressions exercées par les Sports et Loisirs de nature :**

La première étude engagée en collaboration avec le GEOLAB de la Maison des Sciences de l'Homme de l'Université Blaise Pascal est arrivée à son terme. Il s'agissait d'élaborer une méthode d'évaluation des pressions exercées par les activités de sports et loisirs de nature sur l'Allier de plaine, à partir de l'observation des traces laissées en fin de saison estivale.

C'est aujourd'hui chose faite, après l'expérimentation complète de la méthode élaborée en 2008 sur une section d'environ 40 km de l'Allier entre Villeneuve-sur-Allier et Apremont en fin d'été dernier. Début septembre, deux expérimentateurs, l'un d'Allier Sauvage et l'autre du Bureau des Guides de Loire (notre partenaire pour cette action) ont réalisé en cinq jours le recensement exhaustif et géo-référencé de toutes les traces visibles : foyers, déchets, bivouacs, bois coupé, empreintes de quads, etc...

La restitution cartographique de ces données sur fonds de photographies aériennes réalisée début 2010 fournit un catalogue typologique des traces témoignant de la fréquentation estivale des grèves de l'Allier, illustrant l'importance de cette fréquentation et la qualité des comportements dans le milieu naturel.

Ces résultats ont été présentés avec le directeur de GEOLAB, lors d'une réunion avec l'ensemble des acteurs concernés (institutions, grandes collectivités, associations, loueurs de canoës), organisée à Moulins le 29 avril 2010 avec l'aide du Conseil Général de l'Allier.

Début septembre, une deuxième campagne d'observations réalisée dans les mêmes conditions qu'en 2009 permettra par comparaison de voir comment cette fréquentation a évolué, en nombre et en comportement, et de définir pour l'avenir une périodicité pertinente pour cet inventaire des traces. Les données ainsi recueillies seront à croiser avec des données concernant la fréquentation elle-même, dès lors que celles-ci seront disponibles.

Notre objectif est autant d'éclairer les débats en cours sur ces questions de fréquentation du milieu naturel, que de fournir aux futurs gestionnaires de l'Allier des méthodes simples pour réaliser les évaluations nécessaires au suivi de leurs actions. A terme, l'enjeu consistera à intégrer de telles évaluations au dispositif de l'Observatoire de l'Allier pour alimenter, par exemple, l'analyse des relations entre fréquentation humaine et préservation de la faune.

Dans l'immédiat, nous sommes en droit d'espérer que les résultats de ce premier inventaire sur une partie de l'Allier, dont nous avons à cœur de préserver l'intégrité, nous aide à convaincre nos partenaires de l'importance de ce phénomène récent d'accroissement de la fréquentation par les canoës (la plupart n'y voyant jusqu'alors aucune menace) et de la nécessité d'anticiper sur son développement par des mesures de gestion adaptées.

Rapport de présentation de la méthode d'évaluation des pressions exercées par les sports et loisirs de nature sur l'Allier de plaine, disponible sur notre site www.alliersauvage.org à la rubrique « les démarches partenariales » et cartographie des traces relevées en 2009 accessible sur le blog mis en place par GEOLAB : <http://allier-traces.blogspot.com>

➤ **Le cas particulier des canoës-kayaks :**

L'année 2009 a été particulièrement mouvementée concernant cette activité particulière, sur laquelle on ne peut disposer actuellement d'aucune donnée, ainsi que la tentative du Conservatoire des Sites de l'Allier l'avait confirmé l'année précédente. Nous nous sommes ainsi trouvés confrontés à la situation suivante :

- Une prolifération de loueurs de canoës, engagés dans une concurrence au prix le plus bas (cinq identifiés rien que sur la partie aval de la rivière).
- Une incompréhension par la plupart des responsables des autres associations et des collectivités, de nos propos jugés alarmistes et exagérés, quant au développement anarchique du commerce de location de canoës et aux risques encourus.
- Une volonté manifeste de développer cette activité de la part des Directions Jeunesse et Sports des Départements de l'Allier et de la Nièvre.

C'est pourquoi, devant l'absence totale de moyens permettant d'évaluer la fréquentation de l'Allier par les canoës-kayaks et sur proposition du GEOLAB qui partageait nos préoccupations, une deuxième étude a été engagée sur ce sujet particulier. Ces travaux, financés grâce aux soutiens financiers de l'Etablissement Public Loire et de la Région Auvergne consistent à élaborer une méthode d'évaluation de la fréquentation de l'Allier par les canoës-kayaks à partir de l'exploitation de stations automatiques de prise de vues.

Après un test de principe réalisé durant l'été précédent, l'expérimentation de cette méthode a été engagée début mai et se poursuivra jusqu'à fin septembre 2010, au moyen de deux stations automatiques de prises de vues installées sur les pont de Villeneuve-sur-Allier et du Veudre.

L'exploitation des photos numériques ainsi prises toutes les trois minutes permettra, après un tri préalable au moyen d'un logiciel de reconnaissance de formes, de connaître exactement le nombre d'embarcations et de passagers présents sur cette portion de la rivière, pour chaque jour de la saison estivale, ainsi que dans une large mesure l'origine de ces bateaux (loués ou non).

En parallèle, une enquête de terrain réalisée sur la portion de rivière étudiée durant deux journées de la période de pointe, apportera des informations complémentaires sur la nature des séjours sur l'Allier, sur les motivations des pratiquants et sur leurs origines. Là encore, l'objectif est de fournir aux futurs gestionnaires de l'Allier une méthode simple et peu coûteuse pour évaluer sa fréquentation par les canoës-kayaks et prendre les décisions d'organisation de cette pratique en connaissance de cause.

Pour en savoir plus, consulter le blog mis en place par le GEOLAB : <http://allier-tracess.blogspot.com>

➤ **Nos divergences de vue avec le Conseil Général de l'Allier :**

Ayant été associés aux deux réunions du groupe de travail mis en place par la C.D.E.S.I. du Conseil Général de l'Allier pour organiser la pratique du canoë-kayak sur l'Allier, nous nous sommes opposés au signalement systématique de points d'embarquement et nous sommes efforcés de faire évoluer son projet de « guide d'utilisation de l'Allier » vers celui d'un « guide des bonnes pratiques ».

Alors que cette orientation semblait acquise, nous avons eu la désagréable surprise d'apprendre fin 2009, après une année sans nouvelles, que se préparait l'édition d'un guide sous forme de fiches cartographiques d'itinéraires. En dépit de nos efforts et après un échange de courriers très explicites par lesquels nous demandions instamment de différer ce projet, le document en question nous a été adressé en fin d'année en même temps qu'autres acteurs consultés.

Devant ce passage en force et compte tenu de la médiocrité du document (à mi-chemin entre topo-guide et fourre-tout promotionnel), nous avons renoncé à poursuivre la discussion avec les services du Département et informé nos partenaires associatifs de l'échec de notre démarche. Nos arguments étant fondés, le Président du Conseil Général de l'Allier a souhaité nous rencontrer le 23 avril dernier. Celui-ci s'est engagé à ouvrir prochainement la concertation que nous demandons sur les enjeux et conditions d'un développement raisonné de la pratique du canoë kayak.

Depuis cette date, le guide pratique a été remis aux loueurs de canoës, qui ont commencé à l'utiliser en le distribuant à leurs clients. Il y a fort à parier que cette activité va connaître un nouvel essor cet été et que les problèmes que nous avons annoncés vont s'avérer.

➤ **L'épave ancienne découverte au Veudre :**

Un des membres d'Allier Sauvage, Nicolas Gozart, a découvert fortuitement en fin d'été 2009 l'épave d'une grande embarcation ancienne en amont du pont du Veudre.

En accord avec nos amis de la Chavannée, plus compétents en matière de batellerie historique, la découverte a été officiellement déclarée par Allier Sauvage et un dialogue s'est engagé avec la Conservation Archéologique de la DRAC Auvergne ainsi qu'avec le tout nouveau Service Archéologique du Département de l'Allier. Les prélèvements effectués sur cette épave d'environ 12 m de long ont permis d'obtenir sa datation à environ 1750. Il s'agit donc vraisemblablement d'une de ces toues qui ont fait la gloire de la batellerie de la Loire et de l'Allier et la fortune du port du Veudre.

L'épave entièrement immergée et visible en période d'étiage a été localisée précisément et géo-référencée par le GEOLAB. Celui-ci a aussi effectué des prélèvements de sédiments à l'intérieur de l'embarcation afin d'essayer de comprendre l'origine de sa position actuelle. Dès que les résultats obtenus auront pu être interprétés, une publication scientifique fera l'objet d'une communication accessible sur le site web d'Allier Sauvage.

Il reste à savoir si les crues de l'année auront emporté l'épave ou si celle-ci pourra être redécouverte lors d'une prochaine période d'étiage.

➤ **Dans le Haut-Allier avec les Amis du Val d'Allier :**

A la demande de l'association des Amis du Val d'Allier, Allier Sauvage avait organisé les 5 et 6 septembre 2009 un voyage de découverte du Haut-Allier avec l'aide du SMAT du Haut Allier.

Ce voyage a débuté par la visite de la salmoniculture de Chanteuges et de l'ancienne abbaye, avant de se poursuivre par la visite de Saint Arcons, un village exemplaire revitalisé suivant un concept « d'hôtellerie éclatée », puis par celle de l'église Sainte Marie de Saint Julien des Chazes au bord de l'Allier.

La première journée s'est terminée par la visite du village de Chilhac, avant de repartir le lendemain pour visiter Lavoute-Chilhac et son prieuré. Le voyage s'est terminé sur le plateau d'Aly par un déjeuner à l'auberge coopérative tenue par les agriculteurs du secteur. Cette rencontre sympathique et enrichissante pour nos amis éleveurs des bords de l'Allier dans le Cher devrait donner lieu en retour à un voyage organisé sur l'Allier de plaine pour nos « Amis du Haut-Allier ».

➤ **Nos actions culturelles et festives :**

En août 2009 Allier Sauvage s'est rapprochée de l'Association des Amis de Saint Jacques en Bourbonnais pour organiser sur deux jours, avec l'aide de la Chavannée et de ses bateliers, une descente « à l'ancienne » de fûts du vin de Saint-Pourçain jusqu'à Chemilly, histoire de faire revivre cette tradition aujourd'hui perdue. Compte tenu du succès remporté, l'opération est reconduite pour le week-end du 15 août 2010.

Pour ce qui est du prochain Big Jump organisé par European Rivers Network le 11 juillet 2010 à 15 h et contrairement à nos prévisions, la participation d'Allier Sauvage ne pourra être aussi importante que nous le souhaitons. Il faut dire que la priorité de notre action en 2009 s'est portée sur les démarches dont l'urgence primait.

La Ville de Vichy n'a pas souhaité pour le moment développer le festival de l'Allier que nous lui avons proposé dans la continuité de la fête du Big Jump organisée avec succès en juillet 2007. Quant à la ville de Moulins, contactée une nouvelle fois dans le même but, elle ne s'est toujours pas décidée à ré-ouvrir sa plage à la baignade...

Rapport d'activités 2009 présenté lors de l'Assemblée Générale du 4 juin 2010

Le Président, Joël Herbach